(12) DEMANDE INTERNATIONALE PUBLIÉE EN VERTU DU TRAITÉ DE COOPÉRATION EN MATIÈRE DE BREVETS (PCT)

(19) Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle

Bureau international





(43) Date de la publication internationale 2 décembre 2004 (02.12.2004)

PCT

(10) Numéro de publication internationale $WO\ 2004/104949\ A1$

- (51) Classification internationale des brevets⁷: G07D 9/00
- (21) Numéro de la demande internationale :

PCT/EP2004/050900

- (22) Date de dépôt international : 24 mai 2004 (24.05.2004)
- (25) Langue de dépôt : français
- (26) Langue de publication :

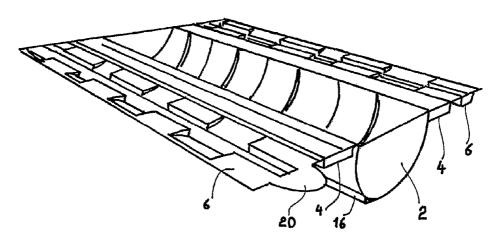
français

- (30) Données relatives à la priorité : 03101492.1 23 mai 2003 (23.05.2003) El
- (71) **Déposant** (pour tous les États désignés sauf US) : **NHE SPRL** [BE/BE]; Rue Henri Wafelaerts 29, B-1060 Bruxelles (BE).

- (72) Inventeur; et
- (75) Inventeur/Déposant (pour US seulement): ERRERA, David [BE/BE]; Rue Henri Wafelaerts 29, B-1060 Bruxelles (BE).
- (74) Mandataires: VAN STRAATEN, Joop etc.; Office Kirkpatrick, Avenue Wolfers 32, B-1310 La Hulpe (BE).
- (81) États désignés (sauf indication contraire, pour tout titre de protection nationale disponible): AE, AG, AL, AM, AT, AU, AZ, BA, BB, BG, BR, BW, BY, BZ, CA, CH, CN, CO, CR, CU, CZ, DE, DK, DM, DZ, EC, EE, EG, ES, FI, GB, GD, GE, GH, GM, HR, HU, ID, IL, IN, IS, JP, KE, KG, KP, KR, KZ, LC, LK, LR, LS, LT, LU, LV, MA, MD, MG, MK, MN, MW, MX, MZ, NA, NI, NO, NZ, OM, PG, PH,

[Suite sur la page suivante]

- (54) Title: REUSABLE PACKAGING FOR TOKENS OR COINS
- (54) Titre: EMBALLAGE REUTILISABLE POUR JETONS OU PIECES DE MONNAIE



(57) **Abstract:** The invention relates to a reusable packaging for tokens or coins, comprising an essentially semi-cylindrical trough (2), for retaining the coins or tokens, formed by alternating a first series of semi-cylindrical sections (8) with a common axis perpendicular to the plane of the coins or tokens and a second series of semi-cylindrical sections (10) with a common axis, vertically recessed with relation the first series (8), the axes of the first and second series begin parallel to each other. Two folding wings (4) are arranged longitudinally to both sides of the trough (2). Each of said wings (4) is connected with articulation to a cover (6) of cylindrical segment, formed, as for the trough, by the alternation of a first series (12) of cylindrical segments with a common axis, perpendicular to the plane of the coins or tokens and a second series of cylindrical segment sections (14) with a common axis, the covers (6,6), corresponding to each of the wings (4), being mutually interlocking.

(57) Abrégé: Un emballage réutilisable pour jetons ou pièces de monnaie qui comprend un berceau (2) sensiblement semi-cylindrique, pour le maintien de pièces ou jetons, formé par l'alternance d'une première série de tronçons semi-cylindriques (8) d'axe commun, perpendiculaire au plan des pièces ou jetons, et d'une deuxième série de tronçons semi-cylindriques (10) d'axe commun, en retrait vertical par rapport à la première série (8), les axes de la première et de la deuxième série étant parallèles. Deux ailes rabattables (4) sont disposées longitudinalement de part et d'autre du berceau (2). Chacune de ces ailes (4) est raccordée, de façon articulée à un couvercle (6) en segment cylindrique

14 010101110000

WO 2004/104949 A1



- PL, PT, RO, RU, SC, SD, SE, SG, SK, SL, SY, TJ, TM, TN, TR, TT, TZ, UA, UG, US, UZ, VC, VN, YU, ZA, ZM, ZW.
- (84) États désignés (sauf indication contraire, pour tout titre de protection régionale disponible): ARIPO (BW, GH, GM, KE, LS, MW, MZ, NA, SD, SL, SZ, TZ, UG, ZM, ZW), eurasien (AM, AZ, BY, KG, KZ, MD, RU, TJ, TM), européen (AT, BE, BG, CH, CY, CZ, DE, DK, EE, ES, FI, FR, GB, GR, HU, IE, IT, LU, MC, NL, PL, PT, RO, SE, SI, SK, TR), OAPI (BF, BJ, CF, CG, CI, CM, GA, GN, GQ, GW, ML, MR, NE, SN, TD, TG).

Publiée:

- avec rapport de recherche internationale
- avant l'expiration du délai prévu pour la modification des revendications, sera republiée si des modifications sont reçues

En ce qui concerne les codes à deux lettres et autres abréviations, se référer aux "Notes explicatives relatives aux codes et abréviations" figurant au début de chaque numéro ordinaire de la Gazette du PCT.

1

Emballage réutilisable pour jetons ou pièces de monnaie

Domaine de l'invention

5

L'invention se rapporte à des emballages réutilisables pour jetons ou pièces de monnaie.

État de la technique

10

15

20

25

30

On connaît par WO 9705799 des étuis pour la manipulation de monnaie formés de deux berceaux semi-cylindriques renforcés de raidisseurs.

On connaît par FR-2 057 449 et DE-34 04 486 des monnayeurs dans lesquels, pour la facilité du comptage, les pièces sont rangées en épis, par séries décalées alternativement à gauche et à droite. Le même principe est utilisé dans EP 1 262 927 pour des emballages formés de deux semi-berceaux, présentant également des séries latéralement décalés.

Pour faire baisser le coût unitaire de ces emballages, on s'efforce de les réaliser en utilisant le moins possible de matière plastique. On doit donc réaliser un équilibre délicat entre la solidité de l'emballage et ses dimensions (son épaisseur, etc.). En conséquence, surtout s'ils ne sont pas complètement remplis, la plupart des emballages offrent une faible résistance aux chocs et aux torsions, d'où pertes de temps non négligeable lors des manipulations et notamment les ouvertures et les fermetures. En outre, dans EP 1 262 927, la présence d'une charnière axiale empêche un maintien ferme des pièces ou jetons et tend à les faire basculer, empêchant un rangement rationnel.

2

Résumé de l'invention

Le but de l'invention est la mise sur le marché d'emballages à la fois robustes et bon marché, supportant des cadences de production élevées, plus stables et facilitant le comptage par un bon maintien des pièces.

Un autre but de l'invention est de pouvoir avoir recours efficacement à des matériaux plastiques moins courants tels que le PLA.

10

15

20

25

30

5

A cette fin, l'emballage réutilisable selon l'invention comprend

- un berceau sensiblement semi-cylindrique, propre maintien de pièces ou jetons, formé par l'alternance d'une première série de tronçons semi-cylindriques d'axe commun, sensiblement perpendiculaire au plan des pièces ou jetons, et d'une deuxième série de tronçons semi-cylindriques d'axe commun, en retrait vertical par rapport à la première série, les axes de la première et de la deuxième série étant parallèles. Deux ailes rabattables sont disposées longitudinalement de part et d'autre du berceau. Ces ailes, sont articulées par rapport au berceau. caisson, L'extrémité libre de chacune de ces ailes est raccordée, de façon articulée à un couvercle en segment cylindrique formé par l'alternance d'une première série de tronçons segments cylindriques d'axe commun, perpendiculaire au plan des pièces ou jetons, et d'une deuxième série de tronçons de segments cylindriques d'axe commun, en retrait vertical par rapport à la première série. Les axes de la première et segments sont la deuxième série de tronçons de parallèles, les couvercles correspondant à chacune des ailes étant mutuellement emboîtables. Le berceau comprend une assise en caisson s'étendant pratiquement sur toute sa lonqueur.

3

Suivant un mode de réalisation préféré, les couvercles comprennent chacun une sailli longitudinale, les saillies des deux couvercles étant mutuellement emboîtables. Ces saillies emboîtables jouent à la fois un rôle de système de fermeture et de caisson amortisseur.

Suivant un mode de réalisation avantageux, au moins un plot emboîtable, mâle et femelle, est disposé sur la série en retrait des tronçons de segment des couvercles.

Suivant un autre mode de réalisation avantageux au moins les tronçons de la deuxième série du berceau englobent les pièces ou jetons sur au moins 180°. En outre, les tronçons de la première série du berceau peuvent également englober les pièces ou jetons sur au moins 180°.

Il subsiste de préférence un intervalle entre le fond du caisson et la base des pièces ou jetons, lorsqu'ils sont en place, de façon à ce que le caisson joue un rôle d'amortisseur de choc.

Au moins un des couvercles comprend, de façon avantageuse, une languette longitudinale qui permet une ouverture aisée de l'emballage après qu'il ait été refermé.

Brève description des figures

5

10

15

20

30

Ces aspects ainsi que d'autres aspects de l'invention 25 seront clarifiés dans la description détaillée de modes de réalisation particuliers de l'invention, référence étant faite aux dessins des figures, dans lesquelles :

- La Fig. 1 est une vue en perspective d'un emballage selon l'invention, ouvert;
 - La Fig. 2 est une vue en perspective d'un emballage selon la Fig. 1, renversé;

4

Les figures ne sont pas dessinées à l'échelle. Généralement, des éléments semblables sont dénotés par des références semblables dans les différentes figures.

5 Description détaillée de modes de réalisation particuliers

L'emballage réutilisable pour jetons ou pièces monnaie montré à la Fig. 1 comprend essentiellement un sensiblement semi-cylindrique auquel se 2 berceau caisson disposées 4 en 10 rattachent deux ailes L'extrémité libre des ailes est longitudinalement. raccordée à deux couvercles 6 en segment de cylindre. Tout ces éléments (2, 4, 6) sont articulés les uns par rapport aux autres de façon à pouvoir encercler les pièces disposées dans le berceau, les faces de ces pièces ou 15 plan sensiblement ainsi dans jetons étant un perpendiculaire à l'axe du berceau.

Le berceau est subdivisé en deux séries de tronçons semi-20 cylindriques accolés en alternance.

Une première série de tronçons 8 alignés suivant un axe longitudinal X_1 commun, et une deuxième série de tronçons 10 alignés suivant un deuxième axe X_2 , décalé verticalement vers le bas par rapport à l'axe X_1 de la première série 8.

25

30

Le berceau 2 épouse par ailleurs la courbure ou la forme extérieure des pièces ou jetons auxquels l'emballage est destiné. Les pièces étant rangées dans le berceau 2 ouvert se présentant donc par paquets décalés alternativement vers le haut et vers le bas. Le nombre de pièces ou jetons par paquet est déterminé, bien sûr, en fonction de la facilité de comptage.

5

Le décalage des pièces placées dans le berceau se retrouve sur les deux couvercles 6, qui sont destinés à s'emboîter en se chevauchant mutuellement.

5 Chacun des couvercles 6 comprend donc une première série de tronçons 12 de segments cylindriques d'axe commun Y₁ et une deuxième série de tronçons 14 de segments d'axe commun Y₂ décalé vers le haut par rapport à Y₁ lorsque l'emballage est, commun ici, en position déployée. Comme représenté sur les deux figures, la partie du couvercle correspondant à la première série 12 est ici pratiquement plane lorsque l'emballage est ouvert. Il va de soi, cependant, que sa courbure peut être plus ou moins marquée suivant les dimensions des pièces etc.

15

La Fig. 2 permet de mieux appréhender une autre série de caractéristiques de l'emballage de l'invention.

La rigidité de l'emballage et sa tenue aux chocs est assurée par une série d'éléments renforçant agissant à la 20 fois comme des poutrelles longitudinales et comme des éléments amortisseurs en cas de choc ou de chute l'emballage partiellement ou totalement rempli. disposition permet, toutes choses étant par ailleurs égales, de diminuer l'épaisseur de la matière plastique 25 utilisée. Le premier de ces éléments est l'assise 16, en caisson, du berceau, laquelle s'étend pratiquement sur toute la longueur de l'emballage. Suivant le mode de réalisation représenté ici, on constate qu'un intervalle (entre 0.5 et 2 mm environ) a été aménagé entre 30 le fond des tronçons de la deuxième série 10 et le fond de l'assise 16. Les ailes 4 jouent le même rôle : elles forment chacune un caisson sensiblement en forme de parallélépipède, ouvert vers l'intérieur de l'emballage,

WO 2004/104949

20

25

30

6

PCT/EP2004/050900

susceptible de reprendre et d'atténuer les chocs. Les couvercles, enfin, sont pourvus chacun d'une crête ou cimier 18 également en caisson qui s'étend pratiquement sur toute leur longueur. On notera que les cimiers 18 assurent également une fonction de fermeture en s'encastrant l'un dans l'autre au moment où l'on ferme l'emballage. peuvent d'ailleurs à cet égard présenter une légère conicité inversée, comme cela est connu par ailleurs de l'homme de métier. La conception des couvercles avec cimier 18 offre sur les fermetures à plots classiques deux 10 avantages sensibles : ils sont plus solides, ce qui accroît le taux de réutilisation de l'emballage, et ils permettent une cadence de production plus élevée. Pour la facilité de l'ouverture et de la fermeture, l'ordre de chevauchement des couvercles est inversable (gauche sur droite ou droite 15 sur gauche).

Un avantage indirect de ces éléments en caissons est que l'on dispose de surfaces planes de dimensions importantes pour y placer des indications relatives à l'emballage, au type de pièces auquel il est destiné, etc.

Outre la présence d'un cimier 18, on peut prévoir celle de plots emboîtables (non représentés) pour assurer la fermeture des couvercles 6.

Un désavantage des fermetures à plots est que ces derniers se déforment aisément à la fermeture, surtout s'ils sont mal engagés. Il devient donc de plus en plus difficile de les ouvrir sans les abîmer. On a donc prévu un moyen simple mais efficace pour résoudre ce problème, qui revêt la forme d'une ou deux languettes 20 de préhension attenant aux couvercles 6.

Le berceau, les ailes et les couvercles tirent un parti maximum des propriétés d'élongation des plastiques. On remarquera aussi que le berceau est plus profond que celui d'emballages antérieurs : les pièces les plus basses y sont

7

encastrées sur au moins 180°. Il peut en aller de même pour les pièces les plus hautes qui sont alors enfoncées sur près de 180° ou plus.

Un autre avantage de l'emballage de l'invention est que son encombrement est réduit par rapport, notamment, à EP 1 262 927 : sa largeur correspond à celle des pièces emballées, et sa hauteur est limitée par l'intégration du cimier 18 dans les creux du couvercle. Il est donc plus facile à empiler, et il peut surtout être réalisé à partir d'un flan de plastique de surface plus réduite. Pour une surface de moule identique, la productivité en sera donc accrue. Cette productivité accrue compense une différence de coût

10

15

par rapport à des polymères plus onéreux, comme le PET, l'APET ou le PLA. Ce dernier, produit à partir d'acide lactique, est largement biodégradable et donc moins polluant pour l'environnement.

WO 2004/104949

15

articulée à

8

Revendications

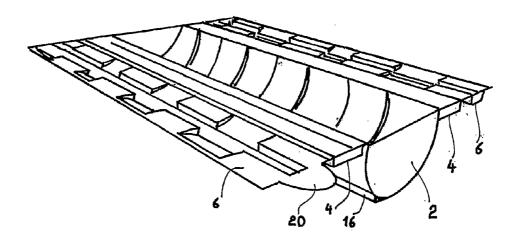
- 1. Un emballage réutilisable pour jetons ou pièces de monnaie caractérisé en ce que qu'il comprend
- 5 un berceau (2) sensiblement semi-cylindrique, propre au maintien de pièces ou jetons, formé par l'alternance d'une première série de tronçons (8) semi-cylindriques d'axe commun (X1), sensiblement perpendiculaire au plan des pièces ou jetons, et d'une deuxième série de tronçons semi-cylindriques (10) d'axe commun (X2), en retrait vertical
 - par rapport à la première série, les axes de la première (X1) et de la deuxième (X2) série étant parallèles,
 - deux ailes (4) rabattables disposées longitudinalement de part et d'autre du berceau(2), ces ailes(4), en caisson, étant articulées par rapport au berceau(2), l'extrémité libre de chacune de ces ailes (4) étant raccordée, de façon
- un couvercle (6) en segment cylindrique formé par l'alternance d'une première série de tronçons de segments cylindriques (12) d'axe commun, perpendiculaire au plan des pièces ou jetons, et d'une deuxième série de tronçons de segments cylindriques (14) d'axe commun, en retrait vertical par rapport à la première série(12), les axes de la première et de la deuxième série de tronçons de segments
- 25 étant parallèles, les couvercles (6) correspondant à chacune des ailes (4) étant mutuellement emboîtables, le berceau (2) comprenant une assise en caisson (16) s'étendant pratiquement sur toute sa longueur.
- 30 2. Un emballage réutilisable selon la revendication 1, caractérisé en ce que les couvercles (6) comprennent chacun une saillie longitudinale (18), les saillies (18) des deux couvercles (6) étant mutuellement emboîtables.

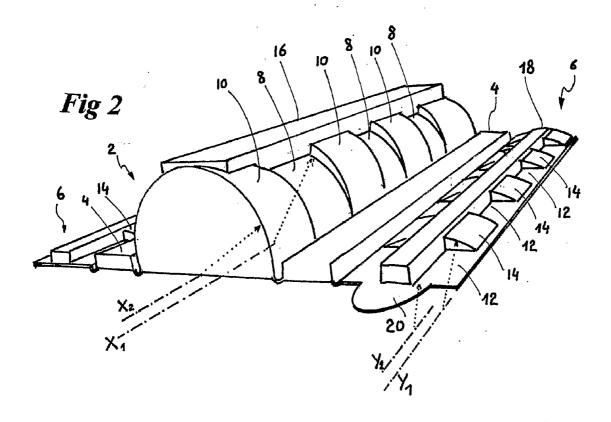
WO 2004/104949

PCT/EP2004/050900

- 3. Un emballage réutilisable selon l'une quelconque des revendications 1 et 2, caractérisé en ce que au moins un plot emboîtable est disposé sur chacun des couvercles.
- 5 4. Un emballage réutilisable selon l'une quelconque des revendications 1 à 3, caractérisé en ce que au moins les tronçons de la deuxième série (10) du berceau (2) englobent les pièces ou jetons sur au moins 180°.
- 10 5. Un emballage réutilisable selon la revendication 4, caractérisé en ce que les tronçons de la première série (8) du berceau (2) englobent les pièces ou jetons sur au moins 180°.
- 15 6. Un emballage réutilisable selon l'une quelconque des revendications précédentes, caractérisé en ce qu'au moins un des couvercles (6) comprend une languette longitudinale externe (20).
- 7. Un emballage réutilisable selon l'une quelconque des revendications précédentes, caractérisé en ce que l'assise en caisson (16) comprend une indication disposée sur sa surface externe.
- 25 8. Un emballage réutilisable selon l'une quelconque des revendications précédentes, caractérisé en ce qu'il est réalisé en un matériau plastique choisi parmi le PET, l'APET, le PLA.

Fig 1





INTERNATIONAL SEARCH REPORT

International Application No
/EP2004/050900

A. CLASSIFICATION OF SUBJECT MATTER IPC 7 G07D9/00						
According to International Patent Classification (IPC) or to both national classification and IPC						
B. FIELDS	SEARCHED					
Minimum documentation searched (classification system followed by classification symbols) IPC 7 G07D						
	ion searched other than minimum documentation to the extent that su	·				
Electronic data base consulted during the international search (name of data base and, where practical, search terms used) EPO-Internal, WPI Data, PAJ						
C. DOCUM	ENTS CONSIDERED TO BE RELEVANT					
Category °	Citation of document, with indication, where appropriate, of the rele	vant passages	Relevant to claim No.			
А	WO 97/05799 A (LEMAIRE REAL) 20 February 1997 (1997-02-20) cited in the application page 10, line 10 - page 11, line figures 9,10,13,14	15	1-8			
А	EP 1 262 927 A (VELFOR PLAST SA) 4 December 2002 (2002-12-04) cited in the application paragraph '0017! - paragraph '002 figures 3,6,7	1-5				
А	FR 1 363 305 A (MARCEL DUFOURNET) 12 June 1964 (1964-06-12) the whole document		7			
А	US 3 981 395 A (DALGLEISH JACK FR 21 September 1976 (1976-09-21) figure 9	ANK)	2			
Further documents are listed in the continuation of box C.						
Special categories of cited documents: "T" later document published after the international filling date or priority date and not in conflict with the application but						
"A" document defining the general state of the art which is not considered to be of particular relevance considered to be of particular relevance invention "E" earlier document but published on or after the international filing date cannot be considered novel or cannot be considered to						
"L" document which may throw doubts on priority claim(s) or which is cited to establish the publication date of another citation or other special reason (as specified) "O" document referring to an oral disclosure, use, exhibition or "Y" document is combined with one or more other such document is combined with one or more other such document is combined with one or more other such document is combined with one or more other such document is combined with one or more other such document is combined with one or more other such document is combined with one or more other such document is taken alone document is taken alone which is cited to establish the publication date of another claim(s) or document of particular relevance; the claimed invention cannot be considered to involve an inventive step when the document is taken alone document is taken alone which is cited to establish the publication date of another claim or other special reason (as specified)						
other means "P" document published prior to the international filing date but later than the priority date claimed "Enter than the priority date claimed						
Date of the actual completion of the international search Date of mailing of the international search report						
2	0 September 2004	04/10/2004				
Name and malling address of the ISA European Patent Office, P.B. 5818 Patentlaan 2 NL – 2280 HV Rijswijk Authorized officer						
	Tel. (+31–70) 340–2040, Tx. 31 651 epo nl, Fax: (+31–70) 340–3016	Bocage, S				

INTERNATIONAL SEARCH REPORT

Information on patent family members

International Application No
EP2004/050900

Patent document cited in search report		Publication date	Patent family member(s)		Publication date
WO 9705799	Α	20-02-1997	WO AU EP US	9705799 A1 3107195 A 0844836 A1 5957275 A	20-02-1997 05-03-1997 03-06-1998 28-09-1999
EP 1262927	Α	04-12-2002	FR EP	2822031 A1 1262927 A1	20-09-2002 04-12-2002
FR 1363305	Α	12-06-1964	NONE		
US 3981395	A	21-09-1976	NONE		

RAPPORT DE RECHERCHE INTERNATIONALE

Demande Internationale No
EP2004/050900

A. CLASSEMENT DE L'OBJET DE LA DEMANDE CIB 7 G07D9/00						
Selon la classification internationale des brevets (CIB) ou à la fois selon la classification nationale et la CIB						
B. DOMAIN	NES SUR LESQUELS LA RECHERCHE A PORTE					
	tion minimale consultée (système de classification suivi des symboles d	e classement)				
CIB 7	G07D					
Documentat	tion consultée autre que la documentation minimale dans la mesure où	ces documents relèvent des domaines s	ur lesquels a porté la recherche			
Base de dor	nnées électronique consultée au cours de la recherche internationale (n	om de la base de données, et si réalisab	le, termes de recherche utilisés)			
EPO-In	ternal, WPI Data, PAJ					
C. DOCUM	ENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS					
Catégorie °	Identification des documents cités, avec, le cas échéant, l'indication c	des passages pertinents	no. des revendications visées			
A	WO 97/05799 A (LEMAIRE REAL) 20 février 1997 (1997-02-20) cité dans la demande page 10, ligne 10 - page 11, ligne	15	1-8			
A	figures 9,10,13,14 EP 1 262 927 A (VELFOR PLAST SA) 4 décembre 2002 (2002-12-04)	1-5				
	cité dans la demande alinéa '0017! – alinéa '0025! figures 3,6,7					
A	FR 1 363 305 A (MARCEL DUFOURNET) 12 juin 1964 (1964-06-12) 1e document en entier	7				
A	US 3 981 395 A (DALGLEISH JACK FRA 21 septembre 1976 (1976-09-21) figure 9	2				
Voir	la suite du cadre C pour la fin de la liste des documents	X Les documents de familles de bre	vets sont indiqués en annexe			
° Catégories spéciales de documents cités:						
"A" document définissant l'état général de la technique, non considéré comme particulièrement pertinent des la technique pertinent, mais cité pour comprendre le principe ou la théorie constituant la base de l'invention						
E document antérieur, mais publié à la date de dépôt international ou après cette date *X* document particulièrement pertinent; l'inven tion revendiquée ne peut être considérée comme nouvelle ou comme impliquant une activité						
"L" document pouvant jeter un doute sur une revendication de priorité ou cité pour déterminer la date de publication d'une autre citation ou pour une raison spéciale (telle qu'indiquée) "O" document se référant à une divulgation orale, à un usage, à inventive par rapport au document perticulièrement per perticulièrement per perticulièrement perticulièrement per perticulièrement per perticulière						
une exposition ou tous autres moyens 'P' document publié avant la date de dépôt international, mais postérieurement à la date de priorité revendiquée document qui fait partie de la même famille de brevets document qui fait partie de la même famille de brevets						
Date à laquelle la recherche internationale a été effectivement achevée Date d'expédition du présent rapport de recherche internationale						
20 septembre 2004 04/10/2004						
Nom et adresse postale de l'administration chargée de la recherche internationale Office Européen des Brevets, P.B. 5818 Patentlaan 2						
	NL - 2280 HV Rijswijk Tel. (+31-70) 340-2040, Tx. 31 651 epo nl, Fax: (+31-70) 340-3016	Bocage, S				

RAPPORT DE RECHERCHE INTERNATIONALE

Renseignements relatements membres de familles de brevets

Demande Internationale No
PEP2004/050900

Document brevet cité au rapport de recherche			Membre(s) de la famille de brevet(s)		Date de publication
WO 9705799	A	20-02-1997	WO AU EP US	9705799 A1 3107195 A 0844836 A1 5957275 A	20-02-1997 05-03-1997 03-06-1998 28-09-1999
EP 1262927	Α	04-12-2002	FR EP	2822031 A1 1262927 A1	20-09-2002 04-12-2002
FR 1363305	Α	12-06-1964	AUCUN		
US 3981395	A	21-09-1976	AUCUN	- ساح ساح ویزن پانس ساح مصدر بدادر بدادر بدادر بدادر است	